

Votre employeur :

MANPOWER FRANCE
 Agence de GD PARIS GROS OEUVRE
 ENTRÉE DROITE
 98 RUE LAFAYETTE
 75010 PARIS
 Agence T : 0PR20 / R : 0PR20
 SIRET : 42995529711898 - NAF : 7820Z
 Accords nationaux des Entreprises de Travail
 Temporaire relatifs aux salariés temporaires

MR CISSE SIDY
 6 SQUA SURCOUF
 91350 GRIGNY

Code intérimaire : 0008262880
 N° S.S. : 18511993505660

Page 1/2

MISSION(S) & REMUNERATION		Libellés	Nbre/Base	Rubriques soumises			Rubriques exonérées			
Rubriques				Taux	A payer	A retenir	Taux	A payer		
<i>Contrat N° 066482055 - 0207186 - MANOEUVRE - Niveau : N1P1 - Coeff : 150 - EMPLOYE TAUX HORAIRE</i>										
<i>Période de travail du 01/09/2021 au 30/09/2021</i>										
100T	HEURES NORMALES		156,00	10,250	1599,00			206,80		
201T	HRS SUPP. 125%		16,00	12,813	205,00					
230T	PANIER JR N.EXO		22,00	0,400	8,80					
228T	PANIER JR EXO		22,00				9,400	206,80		
TOTAL SALAIRE BRUT ET ACCESSOIRES					1812,80			206,80		

COTISATIONS SOCIALES		Nbre/Base	Charges salariales			Charges patronales
Libellés			Taux	A payer	A retenir	
SANTE						
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès		1812,80				235,66
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche 1 (Employé)		1812,80	0,400		7,25	8,34
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche 1 (Employé) sup 414H		1812,80	0,102		1,85	2,14
Complémentaire Santé		156,00	0,0599		9,34	9,34
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES		1812,80				75,59
RETRAITE						
Sécurité Sociale Plafonnée		1812,80	6,900		125,08	154,99
Sécurité Sociale Déplafonnée		1812,80	0,400		7,25	34,44
Complémentaire Tranche 1 (Employé)		1812,80	4,790		86,83	94,81
Réduction heures supp. défiscalisées		205,00	11,310	23,19		
FAMILLE		1812,80				95,17
ASSURANCE CHOMAGE						
Chômage Tranche A		1812,80				73,96
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR						171,57
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		1597,31	6,800		108,62	
CSG/RDS non déductible de l'impôt sur le revenu		1597,31	2,900		46,32	
CSG/CRDS heures supp.		201,41	9,700		19,54	
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR						-473,25
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					388,89	482,76
TOTAL DES RUBRIQUES EXONERÉES					206,80	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU						1630,71
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie						-29,96

Impôt sur le revenu	Base P.A.S.*	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu Prélevé A la Source (P.A.S.)	1274,57	5,10	65,00
* Base P.A.S. = Net imposable - Abattement éventuel			
Net payé en euros			
TOTAL VERSE PAR L'EMPLOYEUR			
ALLEGEMENT DE COTISATIONS			

Mode de règlement : VIREMENT FR5620041010125303902B03362

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, ce document est à conserver sans limitation de durée.
 Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr, rubrique « Cotisations sociales ».

Votre employeur :

MANPOWER FRANCE
 Agence de GD PARIS GROS OEUVRE
 ENTRÉE DROITE
 98 RUE LAFAYETTE
 75010 PARIS
 Agence T : 0PR20 / R : 0PR20

MR CISSE SIDY
 6 SQUA SURCOUF
 91350 GRIGNY

Page 2/2

Code intérimaire : 0008262880
 N° S.S. : 185119933505660

VOS CUMULS	Impôt sur le revenu	Brut (IFM / CP inclus)	Net imposable	Frais et Indemnités	Plafond S.S. mensuel	Nbre d'heures rémunérées
Mois	65,00	1812,80	1274,57	206,80	3428,00	172,00
Année	978,57	12523,60	8935,13*	1400,60	34280,00	1191,00
Heures d'ancienneté depuis (équivalent CP inclus) Calculées conformément à l'article 3 de l'accord national professionnel du 27/03/1986			12 mois	1404,00	24 mois	1404,00

* Le montant figurant sur votre dernier bulletin de salaire de l'année doit être déclaré à l'administration fiscale. Aucun document complémentaire ne sera délivré.

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, ce document est à conserver sans limitation de durée.
 Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr, rubrique « Cotisations sociales ».

Votre employeur :

MANPOWER FRANCE
Agence de GD PARIS GROS OEUVRE
ENTREE DROITE
98 RUE LAFAYETTE
75010 PARIS
Agence T : 0PR20 / R : OPR20
SIRET : 42995529711898 - NAF : 7820Z
Accords nationaux des Entreprises de Travail
Temporaire relatifs aux salariés temporaires

Code intérimaire : 0008262880
N° S.S. : 185119933505660

MR CISSE SIDY
6 SQUA SURCOUF
91350 GRIGNY

Page 1/2

MISSION(S) & REMUNERATION		Rubriques soumises				Rubriques exonérées	
Rubriques	Libellés	Nbre/Base	Taux	A payer	A retenir	Taux	A payer
<i>Contrat N° 066482055 - 0207186 - MANOEUVRE - Niveau : N1P1 - Coeff : 150 - EMPLOYE TAUX HORAIRE</i>							
<i>Période de travail du 02/08/2021 au 31/08/2021</i>						1812,80	206,80
100T	HEURES NORMALES	156,00	10,250	1599,00			
201T	HRS SUPP. 125%	16,00	12,813	205,00			
230T	PANIER JR N.EXO	22,00	0,400	8,80			
228T	PANIER JR EXO	22,00				9,400	206,80
TOTAL SALAIRE BRUT ET ACCESSOIRES				1812,80			206,80

COTISATIONS SOCIALES		Charges salariales			Charges patronales
Libellés	Nbre/Base	Taux	A payer	A retenir	A payer
SANTE					
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	1812,80				235,66
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche 1 (Employé)	1812,80	0,400		7,25	8,34
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche 1 (Employé) sup 414H	1812,80	0,102		1,85	2,14
Complémentaire Santé	156,00	0,0599		9,34	9,34
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	1812,80				75,56
RETRAITE					
Sécurité Sociale Plafonnée	1812,80	6,900		125,08	154,99
Sécurité Sociale Déplafonnée	1812,80	0,400		7,25	34,44
Complémentaire Tranche 1 (Employé)	1812,80	4,790		86,83	94,81
Réduction heures supp. défiscalisées	205,00	11,310	23,19		
FAMILLE	1812,80				95,17
ASSURANCE CHOMAGE					
Chômage Tranche A	1812,80				73,96
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					171,57
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1597,31	6,800		108,62	
CSG/RDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1597,31	2,900		46,32	
CSG/CRDS heures supp.	201,41	9,700		19,54	
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR					-472,92
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				388,89	483,09
TOTAL DES RUBRIQUES EXONERÉES			206,80		
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU					1630,71
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie					-29,96

Impôt sur le revenu	Base P.A.S.*	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu Prélevé A la Source (P.A.S.)	1274,57	14,40	183,54
* Base P.A.S. = Net imposable - Abattement éventuel			
Net payé en euros			1447,17
TOTAL VERSE PAR L'EMPLOYEUR			2502,69
ALLEGEMENT DE COTISATIONS			-472,92

Mode de règlement : VIREMENT FR5620041010125303902B03362

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, ce document est à conserver sans limitation de durée.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr, rubrique « Cotisations sociales ».

Votre employeur :

MANPOWER FRANCE
 Agence de GD PARIS GROS OEUVRE
 ENTRÉE DROITE
 98 RUE LAFAYETTE
 75010 PARIS
 Agence T : 0PR20 / R : 0PR20

MR CISSE SIDY
 6 SQUA SURCOUF
 91350 GRIGNY

Page 2/2

Code intérimaire : 0008262880
 N° S.S. : 185119933505660

VOS CUMULS	Impôt sur le revenu	Brut (IFM / CP inclus)	Net imposable	Frais et Indemnités	Plafond S.S. mensuel	Nbre d'heures rémunérées
Mois	183,54	1812,80	1274,57	206,80	3428,00	172,00
Année	913,57	10710,80	7660,56*	1193,80	30852,00	1019,00
Heures d'ancienneté depuis (équivalent CP inclus) Calculées conformément à l'article 3 de l'accord national professionnel du 27/03/1986			12 mois	1214,80	24 mois	1214,80

* Le montant figurant sur votre dernier bulletin de salaire de l'année doit être déclaré à l'administration fiscale. Aucun document complémentaire ne sera délivré.

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, ce document est à conserver sans limitation de durée.
 Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr, rubrique « Cotisations sociales ».

Votre employeur :

MANPOWER FRANCE
 Agence de GD PARIS GROS OEUVRE
 ENTRÉE DROITE
 98 RUE LAFAYETTE
 75010 PARIS
 Agence T : 0PR20 / R : 0PR20
 SIRET : 42995529711898 - NAF : 7820Z
 Accords nationaux des Entreprises de Travail
 Temporaire relatifs aux salariés temporaires

Code intérimaire : 0008262880
 N° S.S. : 185119933505660

MR CISSE SIDY
 6 SQUA SURCOUF
 91350 GRIGNY

Page 1/2

MISSION(S) & REMUNERATION		Nbre/Base	Rubriques soumises			Rubriques exonérées		
Rubriques	Libellés		Taux	A payer	A retenir	Taux	A payer	
<i>Contrat N° 066482055 - 0207186 - MANOEUVRE - Niveau : N1P1 - Coeff : 150 - EMPLOYE TAUX HORAIRE</i>								
<i>Période de travail du 01/10/2021 au 29/10/2021</i>								
100T	HEURES NORMALES	143,00	10,480	1498,64			197,40	
201T	HRS SUPP. 125%	20,00	13,100	262,00				
230T	PANIER JR N.EXO	21,00	0,400	8,40				
228T	PANIER JR EXO	21,00				9,400	197,40	
TOTAL SALAIRE BRUT ET ACCESSOIRES				1769,04			197,40	

COTISATIONS SOCIALES		Nbre/Base	Charges salariales			Charges patronales
Libellés			Taux	A payer	A retenir	
SANTE						
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès		1769,04				229,98
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche 1 (Employé)		1769,04	0,400			8,13
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche 1 (Employé) sup 414H		1769,04	0,102			2,09
Complémentaire Santé		143,00	0,0599			8,57
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES		1769,04				73,77
RETRAITE						
Sécurité Sociale Plafonnée		1769,04	6,900			151,25
Sécurité Sociale Déplaftonnée		1769,04	0,400			33,61
Complémentaire Tranche 1 (Employé)		1769,04	4,790			92,52
Réduction heures supp. défiscalisées		262,00	11,310		29,63	
FAMILLE		1769,04				92,87
ASSURANCE CHOMAGE						
Chômage Tranche A		1769,04				72,18
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR						167,38
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		1497,33	6,800			
CSG/RDS non déductible de l'impôt sur le revenu		1497,33	2,900			43,42
CSG/CRDS heures supp.		257,42	9,700			24,97
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR						-454,22
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					371,90	478,13
TOTAL DES RUBRIQUES EXONERÉES					197,40	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU						1594,54
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie						-30,28

Impôt sur le revenu	Base P.A.S.*	Taux personnalisé	Montant	
Impôt sur le revenu Prélevé A la Source (P.A.S.)	1187,13	5,10	60,54	
* Base P.A.S. = Net imposable - Abattement éventuel				
Net payé en euros				
TOTAL VERSE PAR L'EMPLOYEUR				2444,57
ALLEGEMENT DE COTISATIONS				

Mode de règlement : VIREMENT FR5620041010125303902B03362

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, ce document est à conserver sans limitation de durée.
 Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr, rubrique « Cotisations sociales ».

Votre employeur :

MANPOWER FRANCE
Agence de GD PARIS GROS OEUVRE
ENTREE DROITE
98 RUE LAFAYETTE
75010 PARIS
Agence T : 0PR20 / R : 0PR20

Code intérimaire : 0008262880
N° S.S. : 185119933505660

MR CISSE SIDY
6 SQUA SURCOUF
91350 GRIGNY

Page 2/2

VOS CUMULS	Impôt sur le revenu	Brut (IFM / CP inclus)	Net imposable	Frais et Indemnités	Plafond S.S. mensuel	Nbre d'heures rémunérées
Mois	60,54	1769,04	1187,13	197,40	3428,00	163,00
Année	1039,11	14292,64	10122,25*	1598,00	37708,00	1354,00
Heures d'ancienneté depuis (équivalent CP inclus) Calculées conformément à l'article 3 de l'accord national professionnel du 27/03/1986				12 mois	1583,30	24 mois
				1583,30	1583,30	

* Le montant figurant sur votre dernier bulletin de salaire de l'année doit être déclaré à l'administration fiscale. Aucun document complémentaire ne sera délivré.

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, ce document est à conserver sans limitation de durée.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr, rubrique « Cotisations sociales ».

